

Participez à notre **programme de PARRAINAGE !**

Vous avez certainement des amis, clients, collègues, qui sont propriétaires d'appartements qu'ils louent nus ou déjà en meublés.

**Proposez-leur de nous rencontrer !
Et faites les bénéficier de notre solution fiscale !**

Le programme de parrainage ... Comment ça marche ?

Vous recommandez INELYS à une personne de votre famille, un ami, un collègue qui devient à son tour client Inelys :

POUR VOUS,
PARRAIN, une récompense de ...

50 €

Un bon cadeau d'une valeur de cinquante (50) euros.

POUR VOTRE FILLEUL,
Nouveau client Inelys ...

50 €

Un bon cadeau d'une valeur de cinquante (50) euros

Vous souhaitez participer à notre programme de parrainage ?

Il vous suffit de nous transmettre le **bulletin de parrainage** complété :

- par mail (inelys@inelys.fr),
- par fax (04 81 11 01 01)
- ou par courrier (66 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON).

Dès réception, un conseiller Inelys Expertise prendra contact avec le filleul pour lui présenter le kit fiscal Inelys Expertise et les avantages du programme de parrainage.

La participation au programme de parrainage est exclusivement réservée aux clients INELYS .

LE PARRAIN

Nom et prénom :

N° client INELYS EXPERTISE : (cf votre dernière facture)

Adresse :

CP + Ville :

Tél. : Mail :

VOTRE FILLEUL

Nom et prénom :

Adresse :

CP + Ville :

Tél. : Mail :

Date :

Signature du PARRAIN :

Signature du FILLEUL :

PROGRAMME DE PARRAINAGE – Conditions

Inelys expertise propose une offre de parrainage dans les conditions ci-dessous.

I/ Définition

INELYS EXPERTISE organise un programme de parrainage auprès de ses clients personnes physiques ou personnes morales dans l'objectif de fidéliser ses clients et de recruter de nouveaux clients.

Un client Inelys Expertise dénommé Parrain, peut parrainer un nouveau client, appelé Filleul, si ce dernier devient à son tour client Inelys Expertise. Est reconnu comme Filleul, toute personne physique ou morale n'ayant jamais signé de lettre de mission auprès d'Inelys Expertise.

II/ Principe du parrainage

Le parrain complète le *bulletin de parrainage* ci-dessus avec l'accord de son filleul (ami, collègue, famille ...) et le transmet par mail (inelys@inelys.fr), fax (04 81 11 01 01) ou courrier (66 quai Charles de Gaulle – 69006 LYON) à INELYS EXPERTISE.

Dès réception, un conseiller Inelys Expertise prend contact avec le filleul pour lui présenter le kit fiscal Inelys Expertise et les avantages du programme de parrainage. Le filleul donne la suite qu'il désire et INELYS EXPERTISE ne peut être tenue pour responsable de l'absence de suite.

III/ Avantages du Parrain et du Filleul

- Parrain,
Une récompense de 50 € en chèque cadeau.
- Filleul, nouveau client
Une récompense de 50 € en chèque cadeau.

IV/ Conditions d'attribution des récompenses

Les récompenses sont acquises au parrain et au filleul lors du règlement des honoraires facturés au filleul.

Dans les 30 jours après le règlement, le parrain et le filleul recevront leur récompense par courrier en LRAC.

V/ Loi Informatique et Libertés

La collecte des données du bulletin de parrainage est nécessaire pour l'organisation de la présente opération de parrainage. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de ses données personnelles. Il pourra exercer ce droit en s'adressant à INELYS EXPERTISE, 66 quai Charles de Gaulle – 69006 LYON.

La participation au programme de parrainage implique l'acceptation des présentes conditions, par le parrain et par le filleul.

Cette opération est considérée comme un avantage, Inelys Expertise se réserve le droit de modifier, suspendre, de supprimer les conditions et/ou l'offre de parrainage sans préavis.